

Un nouveau lieu pour les porteurs de projets



© AteliersSlash_audiovisuel

Optez pour
le covoiturage

Opération « **Laisse
parler ton cœur** »

Une 6^e **crèche
communautaire**

LA CCPOM : UN ACTEUR CLÉ POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS ET LE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT

La Communauté de Communes du Pays Orne Moselle met un accent particulier sur la création d'emplois sous toutes ses formes, qu'il s'agisse de salariat ou d'entrepreneuriat. Dans un contexte économique en constante évolution, cet engagement vise à répondre aux défis locaux et à stimuler le développement économique du territoire.

Accompagner les entreprises dans leur installation et leur développement

Dans sa démarche de soutien à l'emploi, la CCPOM accompagne activement les entreprises qui choisissent de s'implanter sur son territoire. Ce soutien ne se limite pas à l'accueil initial des entreprises, mais s'étend également à leur développement à long terme. Que ce soit par l'intermédiaire de conseils, d'aides à la réalisation de leurs investissements, d'aides à la recherche de financements ou de la mise en réseau avec les autres acteurs du territoire, la CCPOM œuvre pour offrir un environnement favorable à la croissance des entreprises.

Le dynamisme économique de la CCPOM repose sur une collaboration étroite avec les entrepreneurs, mais aussi avec les partenaires institutionnels, financiers et sociaux. En facilitant l'accès aux ressources locales et en apportant son expertise, la CCPOM joue un rôle essentiel dans la création de valeur ajoutée et la consolidation de l'emploi.

La création d'un pôle entrepreneurial : un soutien dédié aux porteurs de projets

Dans sa volonté de renforcer son soutien à

l'entrepreneuriat, la CCPOM a créé un pôle entrepreneurial. Ce nouvel espace est spécialement destiné à accompagner les porteurs de projets dans toutes les étapes de leur parcours entrepreneurial. Que ce soit pour la création d'une nouvelle entreprise ou pour le développement d'une activité existante, ce pôle met à disposition des ressources adaptées, telles que des formations, des conseils personnalisés et des outils d'accompagnement juridique et financier.

L'objectif de ce pôle est de favoriser l'émergence de nouvelles entreprises sur le territoire, en facilitant l'accès à l'information et en apportant un soutien sur mesure aux entrepreneurs. Il s'agit également de contribuer à la diversification économique du territoire, en encourageant des initiatives innovantes et en soutenant des projets qui répondent aux besoins spécifiques du marché local.

Un engagement pour un avenir économique durable

En privilégiant la création d'emplois et l'accompagnement des entreprises, la CCPOM s'inscrit dans une logique de développement durable et responsable. Cet engagement vise à renforcer l'attractivité du territoire, à favoriser la cohésion sociale et à créer des opportunités pour les habitants, tout en stimulant l'innovation et la compétitivité des entreprises locales.

Ainsi, en plaçant l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets au cœur de ses priorités, la CCPOM devient un véritable levier pour l'emploi et le dynamisme économique de son territoire.

Lionel FOURNIER
Président de la Communauté de Communes
du Pays Orne Moselle
Conseiller Départemental du Canton de Rombas
Maire de Rombas



Credit photo: Ville de Rombas

Sommaire

À venir...

L'agenda communautaire 4



Petite enfance

Une nouvelle crèche à Moyeuvre-Grande 6
Le Relais Petite Enfance voit plus grand. 8
monenfant.fr 9

Service à la population

Conseiller numérique. 10
Déménagement du site France Services de Rombas 10

Habitat

L'autorisation d'urbanisme et l'obligation de raccordement à un réseau de chaleur 11

Mobilités

Optez pour le covoiturage 12
La CCPOM subventionne l'achat de vélos 14
L'édition 2025 du Défi « J'y vais ! » 14
Une enquête mobilité par qui et pourquoi ? 15

Déchets ménagers

Opération « Laisse parler ton cœur » 16
Après les fêtes, que faire de son sapin de Noël ? 17
Des subventions pour réduire ses biodéchets. 17



Environnement

De nouveaux chemins de randonnée en préparation 18
Trame verte et bleue 18

Engagement citoyen

L'actu du Conseil de Développement de la CCPOM 19

Le point sur

Pôle d'Accompagnement des Porteurs de Projets. 20

Focus sur

Le Cap'Orne. 23



Zoom sur...

Les communes

Amnéville - Rénovation et végétalisation de la place du marché 26
Marange-Silvange - En attendant Noël 26
Moyeuvre-Grande - Un nouveau visage pour l'entrée de ville 26
Rombas- Féerie d'hiver 2024 27
Saint-Marie-Aux-Chênes - Des projets plein la ville..27

Zoom sur... Les entreprises

Une nouvelle installation 100 % électrique de la Carrière de Jaumont 28
le Dispositif AMIE 57 29

Le coin des enfants...

Le pouvoir des arbres. 30

Histoire

De Stahlheim à Amnéville les Thermes, de la cité de l'acier à la cité des loisirs. 32



Contacts

Email : ccpom@ccpom.fr
Adresse : 1, rue Alexandrine- 57120 Rombas
Tél. 03 87 58 32 32

CCPOM' le Mag : 1, rue Alexandrine - 57120 Rombas
Directeur de la publication : Lionel FOURNIER
N° ISSN 1644-8974 - Dépôt légal : 4^e trimestre 2024
Crédit photo CCPOM, AtelierSlash_audiovisuel (couverture)
Mise en page : Agence Evicom
Impression : Imprimerie L'Huillier
Tirage : 25000 exemplaires sur papier écologique Norme PEFC



Retrouvez toute l'actu sur ccpom.fr et 

ccpom Pays Orne Moselle
communauté de communes

NOVEMBRE

DU 24 NOVEMBRE AU 8 DÉCEMBRE

CAP'ORNE : Exposition Latitudes Primordiales, par l'association Francis Hallé. Des dessins d'espèces végétales réalisés par Francis Hallé au fil de sa carrière, ainsi que des photographies de la forêt polonaise de Bialowieza. Quelles que soient les latitudes, les écosystèmes non perturbés par l'homme sont les plus complexes, les plus diversifiés, et aussi les plus beaux de nos terres émergées.

DU 26 NOVEMBRE AU 19 DÉCEMBRE

ROMBAS : Exposition « Sur le fil » de Bert Wood Artist. Espace Culturel. Entrée libre les mardis et jeudis de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h, ou sur rendez-vous.

VENREDI 29 NOVEMBRE

ROMBAS : Inauguration de « Féerie d'hiver ». Place de l'Hôtel de Ville. Installations artistiques et animations.

SAMEDI 30 NOVEMBRE

ROMBAS : « Les lutins associés » par le Collectif l'Ouvre-Boîtes / Histoires de Jouer - Anna Briand et Hughes Reinert. Spectacle musical à partir de 3 ans. Durée : 1 h. À 15 h à la Médiathèque la Pléiade. Gratuit sur inscription au 03 87 67 09 23.

VITRY-SUR-ORNE : Formation à la plantation de haies, organisée par le Cap'Orne avec les CPN Coquelicots. À partir de 9 h au jardin partagé de Vitry-sur-Orne.

DU SAMEDI 30 NOVEMBRE AU MERCREDI 4 JANVIER 2025

ROMBAS : Exposition sur les Boules de Noël de Meisenthal. Médiathèque La Pléiade.

DU 24 NOV AU 8 DÉC 2024 AU CAP'ORNE À AMNEVILLE
EXPOSITION "LATITUDES PRIMORDIALES"
 ET DESSINS DE FRANCIS HALLÉ
 BOTANISTE, MONDIALEMENT RECONNU



© PIERRE CHAUDRON

ENTRÉE LIBRE GRATUITE

OUVERT AUX VISITES DU MARDI AU VENDREDI DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H30 ET DIMANCHE 24 NOV DE 14H À 18H

Association Francis Hallé pour la forêt primordiale

INFOS SUR LECAPORNE@PORTESDELORNE.FR OU AU 09 74 11 99 45

LE CAP'ORNE, RUE ANDRÉ MARIE AMPÈRE À AMNEVILLE



RETROUVEZ
 L'AGENDA COMPLET DE
 VOTRE TERRITOIRE SUR LE SITE
 INTERNET CCPOM.FR OU SUR
 L'APPLICATION PANNEAU POCKET.



DÉCEMBRE

DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE

AMNÉVILLE : Défilé de la Saint-Nicolas. Dans les rues de la ville.

ROMBAS : Marché de Noël de l'Ago'Rythmes : exposants, activités, présence du Père Noël. À partir de 10 h à l'Espace Culturel.

ROMBAS : La Kapela Krokus. À 17 h à la Maison de l'Enfance.

MARDI 3 DÉCEMBRE

CAP'ORNE : Projection du film « Dans les bois » de Mindaugas Survila, suivie d'un débat avec Victor Noël, jeune naturaliste militant. À 18 h 30. Durée du film : 85 min.

CAP'ORNE : Café numérique. De 9 h à 11 h. Animé par Claudine Driant, Conseillère numérique de la CCPOM. Sur réservation au 06 56 83 49 21.

MERCREDI 4 DÉCEMBRE

ROMBAS : « Le Noël de petit lièvre brun ». Choco-ciné à partir de 3 ans. Durée : 43 min. À 14 h à la Médiathèque la Pléiade. Gratuit sur inscription au 03 87 67 09 23.

ROMBAS : « Les Courants d'air » par la Compagnie l'Indocile. Théâtre à partir de 5 ans. Durée : 45 min À 17h à la Maison de l'enfance. Une programmation Mom' Théâtre. Rombasien : 5 € / Extérieur : 7 €.

VENREDI 6 DÉCEMBRE

CAP'ORNE : Ateliers Do It Yourself et Makers. Initiation à l'électronique et l'informatique embarquée sur carte Arduino Uno, Mega2560 et ESP32. Animés par José Michel Jimenez. À 17 h 30. Tout Public.

ROMBAS : « Coloc'Blues » de Pascal Martin par la compagnie Nogara. Dans le cadre des vendredis du théâtre amateur. À 20 h à la Maison de l'enfance – 03 87 67 74 79 / Tarif : 5 €.

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

MOYEUVE-GRANDE : Festivités de la Saint-Nicolas. À partir de 15 h à la salle des Fêtes.

ROMBAS : Concert de Noël par l'harmonie municipale La Concordia. À 15 h à l'Espace culturel. Entrée libre - Urne en faveur de Solidarité Rombas.

MERCREDI 11 DÉCEMBRE

AMNÉVILLE : Collecte de sang. De 14 h à 19 h à la salle Maurice Chevalier.

ROMBAS : Ateliers sablés de Noël avec Graziella. De 14 h à 17 h à la Maison de l'Enfance. À partir de 8 ans. 5 €.

JEUDI 12 DÉCEMBRE

ROMBAS : Ateliers de jeux de société pour les séniors. De 14 h à 17 h à la Médiathèque la Pléiade. Entrée libre.

VENREDI 13 DÉCEMBRE

CAP'ORNE : Cuisine saine, simple et végétarienne. Cuisine locale et de saison. Animé par Marie-Jeanne et Nadine. Repas à déguster sur place. Tout public. De 9 h 30 à 11 h 30.

CAP'ORNE : Repair Café. Animé par les bénévoles du Repair Café de la CCPOM. De 17 h à 20 h. Sur inscription au 03 87 58 97 61.

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

ROMBAS : Heure du conte, spécial Noël. À 10 h 30 à la Médiathèque la Pléiade. Gratuit sur inscription.

MARDI 17 DÉCEMBRE

CAP'ORNE : Café numérique. De 9 h à 11 h. Animé par Claudine Driant, Conseillère numérique de la CCPOM. Sur réservation au 06 56 83 49 21.

JEUDI 19 DÉCEMBRE

ROMBAS : Thé dansant animé par l'orchestre Dan'c'Sing. À 14 h à l'Espace culturel. Tarif : 9 € avec une pâtisserie et une boisson chaude.

VENREDI 20 DÉCEMBRE

CAP'ORNE : Atelier « Les bases de la couture ». Animé par le Joli Fil d'Audrey. Pour adultes. De 18 h à 20 h.

VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS SUR LE COMPOSTAGE?

GRATUITE SUR INSCRIPTION

ANIMÉES PAR CLOTILDE

FORMATIONS AU COMPOSTAGE/
PRATIQUES AU JARDIN

MERCREDI 22 JANVIER 2025
MERCREDI 5 FÉVRIER 2025
MERCREDI 19 MARS 2025
DE 10H À 11H

LE CAP'ORNE
Pays des transitions et du vivant

INSCRIPTION SUR LECAPORNE@PORTESDELORNE.FR OU AU 09 74 11 99 45
LECAP'ORNE, RUE ANDRÉ MARIE AMPÈRE, AMNÉVILLE

LE CAP'ORNE
RIVES MOSELLE

JANVIER

VENREDI 10 JANVIER 2025

MOYEUVE-GRANDE : Cérémonie des Vœux à la population. À 18 h 30 à la salle des Sports du Conroy.

DIMANCHE 12 JANVIER 2025

ROMBAS : « Les pas pareils » par la Compagnie l'Indocile. Théâtre à partir de 5 ans. Durée : 45 min. À 17 h à la Maison de l'enfance / Une programmation Mom' Théâtre. Rombasien : 5 € / Extérieur : 7 €.

JEUDI 16 JANVIER 2025

ROMBAS : Thé dansant animé par l'orchestre Jo Miller. À partir de 14 h à l'Espace culturel. Tarif : 9 € avec une pâtisserie et une boisson chaude.

SAMEDI 18 JANVIER 2025

ROMBAS : L'heure des bébés (6 mois-3 ans). À 10 h 30 à la Médiathèque La Pléiade.

DU 23 JANVIER AU 22 FÉVRIER 2025

AMNÉVILLE : « Micro-Folie » (musée numérique interactif). À la Médiathèque Jean Morette.

VENREDI 24 JANVIER 2025

AMNÉVILLE : Concert du Nouvel An, proposé par les musiciens du conservatoire. À 20 h à l'église Saint-Joseph.

ROMBAS : Le Comte de Bouderbala 3 : Spectacle humour / one-man show. À 20 h 30 à l'Espace culturel. Prévente : 33 € / sur place : 36 € / Tarif réduit : 29 €.

SAMEDI 25 JANVIER 2025

AMNÉVILLE : Vernissage de « L'expo idéale », d'après le travail d'Hervé Tullet à l'occasion des nuits de la lecture. À la Médiathèque Jean Morette.

ROMBAS : Nuit de la lecture (programmation en cours). De 15 h à 19 h à la Médiathèque La Pléiade.

DU 28 JANVIER AU 13 FÉVRIER 2025.

ROMBAS : Exposition de Sculptures d'Augusto Antunes, Roland Gonzalez et Gaby Salomon. Espace culturel. Entrée libre les mardis et jeudis de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h, et sur rendez-vous.

JEUDI 30 JANVIER 2025

ROMBAS : Ateliers de jeux de société pour les séniors. De 14 h à 17 h à la Médiathèque la Pléiade. Entrée libre.



Vous organisez un évènement sur le territoire et souhaitez le faire paraître dans la rubrique « Agenda » ? Suivez le guide en cliquant sur « Proposer un évènement » en haut de la page Agenda du site internet.

MOYEUVRE-GRANDE

UNE NOUVELLE CRÈCHE

La Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle dispose actuellement de 5 crèches sur son territoire avec une capacité d'accueil de 180 places. De nouveaux besoins ont été identifiés sur le secteur de la vallée de l'Orne amont, qui n'est dotée aujourd'hui d'aucun équipement de ce type. C'est la raison pour laquelle, la CCPOM souhaite construire une nouvelle crèche sur le territoire de Moyeuivre-Grande.



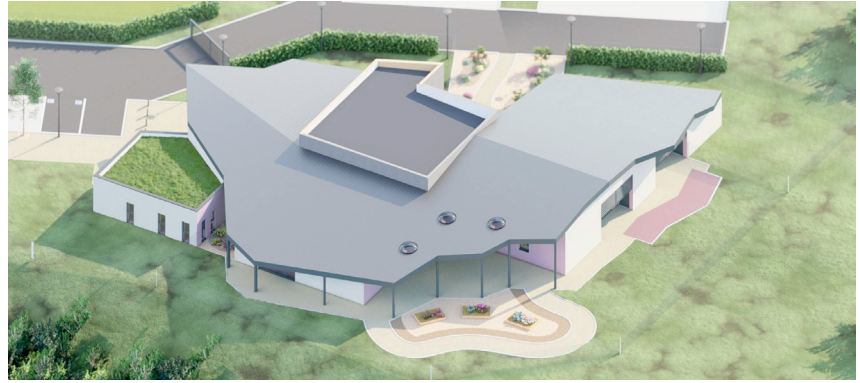
Visuels : A. Concept

DES NOUVEAUX LOCAUX PENSÉS POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

D'une capacité de 30 places, extensible à 40, qui accueillera des enfants de 0 à 3 ans, à temps complet ou à temps partiel, ce bâtiment contemporain, comportera un maximum d'ouvertures à l'Ouest et au Sud, avec une vue sur le paysage environnant et les éléments naturels (ruisseau, végétaux, ...). Les espaces verts seront traités avec soin et la sécurité des enfants sera un point fort de ce projet.



Un grand auvent d'entrée invitera les parents à se retrouver devant la crèche et l'intérieur sera composé d'un hall commun, d'espaces d'activités, d'une salle de jeux d'eau, de salles de sieste et d'un espace dédié aux repas. À l'extérieur, les enfants pourront s'épanouir autour de potagers et en cas de pluie ou de soleil intense, s'abriter sous un grand préau pour jouer. Les travaux, dont le montant est estimé à ce jour à 2,45 millions d'euros, devraient être engagés début 2025 pour s'achever en 2026.



RETOUR SUR...

La fête de l'été du RPE



Le mercredi 29 mai 2024 à la salle polyvalente de Pierrevillers, a eu lieu la fête de l'été du Relais Petite Enfance de la CCPOM. Cette matinée festive était destinée aux assistants maternels du territoire, aux enfants qu'ils accueillent ainsi qu'à leurs parents employeurs. Elle a rassemblé près de 100 personnes. Au programme : venue de mascottes de la Pat'Patrouille et de la licorne magique, pêche aux canards, course de poney-peluque et jeux suivis d'un goûter, le tout proposé par ANIM'L. Parallèlement à tout cela, le groupe Echo Lali a donné un concert pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Le RPE accompagne tout au long de l'année les assistants maternels, futurs parents et parents employeurs dans les relations contractuelles, n'hésitez pas à le contacter si besoin.

Contact : 03 87 61 23 62 / 03 87 71 40 94
E-mail : rpe@ccpom.fr

SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES

LE RELAIS PETITE ENFANCE VOIT PLUS GRAND

Depuis le 1^{er} septembre 2024, le Relais Petite Enfance de Sainte-Marie-aux-Chênes a déménagé dans les locaux de la Maison des Services Publics situés, 2 B place François Mitterrand près de la mairie. C'est désormais dans des locaux plus grands, plus spacieux, plus lumineux et avec plus de facilité de stationnement que le Relais Petit Enfant vous accueille.



VOUS ÊTES ASSISTANT MATERNEL OU AUXILIAIRE PARENTAL À DOMICILE

- Informations sur votre statut, vos droits, vos obligations
- Conseil dans vos relations avec les parents employeurs et les enfants
- Possibilité de rencontrer d'autres professionnels
- Accompagnement professionnel (soirées d'échanges et d'informations)
- Animations collectives en matinée avec les enfants qui vous sont confiés
- Mise à disposition de revues professionnelles en consultation sur place ou par un système de prêt

VOUS ÊTES PARENTS EMPLOYEURS OU FUTURS PARENTS

- Présentation des différents modes d'accueil (individuels et collectifs) proposés sur le territoire de la CCPOM



- Mise à disposition de la liste des assistants maternels du territoire et possibilité d'apparaître sur une liste de parents à la recherche d'un assistant maternel afin d'être contacté en parallèle
- Informations sur vos droits et devoirs en tant que parent employeur
- Écoute en cas de difficultés dans vos fonctions d'employeur

POUR LES ENFANTS

- Des temps collectifs pour partager avec d'autres enfants des jeux ou des activités (ex : peinture, pâte à modeler, éveil musical, baby-gym, conte, relaxation, etc.) accompagnés de vos assistants maternels ou auxiliaires parentaux
- Des moments conviviaux : carnaval, fête de l'été, Noël, pique-nique, etc.

Vous êtes assistant maternel ou auxiliaire parental, la salle de jeux de chaque antenne est mise à disposition lors des temps de permanence (à vérifier le jour de votre venue par un appel vers nos services car les temps de permanence sont susceptibles d'être modifiés) afin de venir passer un moment de jeux libres avec vos enfants ou les enfants que vous accueillez. Ces temps se déroulent sans inscription. Le nombre de personnes est toutefois limité en fonction des règles de sécurité liées à la superficie des locaux.

Retrouvez toutes les informations (horaires d'ouverture, contact...) du Relais Petite Enfance sur notre site internet ccpom.fr
Contact : 06 56 88 83 13 ou par mail rpe@ccpom.fr

L'éveil langagier, facteur de réduction des inégalités de naissance, fait partie des objectifs poursuivis par le comité technique départemental des services aux familles.

En tant que parent, il peut être difficile de s'y retrouver dans la jungle d'informations disponibles sur internet concernant l'éducation, la santé et le bien-être de son enfant et surtout pour trouver un mode d'accueil qui lui convienne. Le site monenfant.fr, d'accès gratuit et géré par la Caisse Nationale des Allocations Familiales, propose un guide complet et sûr pour accompagner les parents dans leur quotidien.

IL RÉFÉRENCE

- La quasi-totalité des structures d'accueil destinées aux jeunes enfants (crèche, accueil de loisirs, etc.),
- Les services existants pour informer et accompagner les parents de jeunes enfants (lieu d'accueil parents-enfants, relais petite enfance, service de médiation familiale...),
- Les assistants maternels actuellement en activité.

IL PROPOSE

- Une recherche géolocalisée d'un mode d'accueil ou d'un service de soutien aux familles,
- Des outils de simulation pour estimer le reste à charge en crèche bénéficiant d'une subvention de la Caf (Prestation de service unique) ou le montant de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje),
- Une demande d'information sur les modes d'accueil.

IL OFFRE

- Des informations élaborées par des experts du domaine de la

petite enfance, de la jeunesse et de la parentalité, sous forme d'articles en fonction des grands moments clefs de la vie de famille (Devenir parents, Elever son enfant, Accompagner son adolescent, Un changement dans la famille),

- De dossiers thématiques (Être parent à l'ère du numérique, Les parents et l'école, Déménagement et rentrée scolaire...)
- D'actualités mettant en lumière les dispositifs dédiés aux familles, des avis d'experts et des conseils pratiques.

Les professionnels ont aussi leur espace

Pour les assistants maternels et les structures d'accueil, le portail offre une visibilité avec des fiches de présentation personnalisables. C'est aussi un portail de services, de ressources et de pratiques professionnelles au quotidien.

Pour un accompagnement individualisé

Contactez le Relais Petite Enfance (RPE) qui coordonne l'offre globale de garde des tout-petits sur le territoire de la CCPOM :

- À Amnéville, rue Pasteur (dans les locaux du multi-accueil La Forêt Enchantée). Tél. : 03 87 71 40 94.
- À Sainte-Marie-aux-Chênes, 2B place François Mitterrand (dans la Maison des Services Publics, à côté de la Mairie). Tél. : 03 87 61 23 62 / 06 56 88 83 13 / E-mail : rpe@ccpom.fr

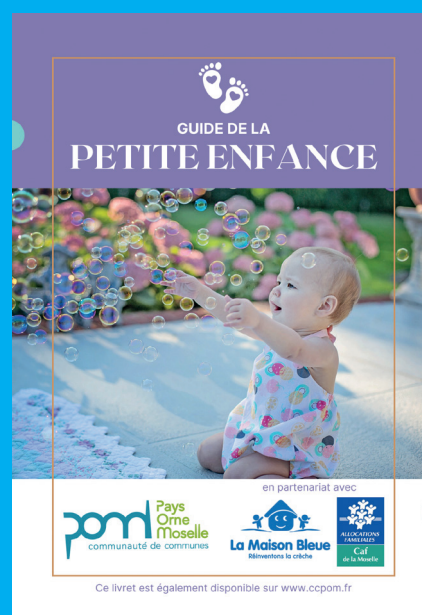
NOUVEAUTÉ

Le Guide de la Petite Enfance est arrivé

Fruit de la précieuse collaboration entre la CCPOM, la Caf de la Moselle et le gestionnaire des cinq multi-accueils présents sur le territoire, « La Maison Bleue », le Guide de la Petite Enfance contient toutes les informations pratiques et les contacts utiles dont les jeunes et futurs parents pourraient avoir besoin.

Particulièrement investie dans le champ de la Petite Enfance, la CCPOM a souhaité mettre à disposition des familles ce livret contenant l'essentiel de ce qu'il faut savoir concernant l'offre d'accueil individuel et collectif, les outils de simulation, le soutien à la parentalité et les adresses utiles. Le Guide de la Petite Enfance est disponible au format papier au siège de la CCPOM, au sein des deux antennes du Relais Petite Enfance (RPE) à Amnéville et Sainte-Marie-aux-Chênes, et dans les mairies des communes membres de la CCPOM.

Retrouvez-le également dans sa version numérique sur www.ccpom.fr !



Services à la population

Conseiller numérique

MÉDIATEUR ENTRE AVANCÉES TECHNOLOGIQUES ET BESOINS CONCRETS DES UTILISATEURS

Claudine Driant est conseillère numérique à la CCPOM depuis le mois de septembre 2024. Elle propose gratuitement des ateliers collectifs et des suivis individuels aux personnes désireuses de s'initier ou de progresser dans l'univers parfois complexe du numérique. Soucieuse de rester à la pointe et tournée vers les autres, elle allie compétences techniques et écoute active pour apporter une solution personnalisée à chaque utilisateur. « *Mon rôle consiste à accompagner les publics dans l'utilisation des outils et des services numériques, en leur fournissant des conseils personnalisés et en les formant aux compétences nécessaires d'une utilisation efficace et sécurisée. Aujourd'hui, de plus en plus de démarches s'effectuent en ligne, ou simplement pour pouvoir communiquer avec ses proches et se tenir informé des actualités. Il est donc essentiel d'aider nos concitoyens à se servir d'un ordinateur ou d'un smartphone. Lorsqu'une personne ne vient plus vers moi au moindre problème d'utilisation, je peux me dire que la mission est remplie.* »

Pour plus d'informations, retrouvez la plaquette d'informations et le planning des permanences sur www.ccpom.fr, onglet « S'initier au numérique ».

Contact. Tél. : 06 56 83 49 21 ou par mail c.driant@ccpom.fr.



CONSEILLÈRE
NUMÉRIQUE



PROCHAINEMENT

Déménagement du site France Services de Rombas



Depuis septembre 2021, la CCPOM accueille un espace France Services dans ses locaux situés rue Alexandrine à Rombas. Afin de faciliter l'accès des usagers à ce service, les bureaux France Services seront transférés dans des locaux situés **3, Place de l'Hôtel de Ville** avant la fin de l'année.

Bon à savoir

Les Conseillères France Services vous accueillent, en priorité sur rendez-vous, dans les espaces France services situés :

**Au siège de la CCPOM,
1 rue Alexandrine à Rombas**
a.russotti@ccpom.fr
tél. : 06 44 97 24 73

m.tripodi@ccpom.fr
tél. : 06 41 44 71 96

**À la Maison de Services au Public de
Moyeuve-Grande,
1 rue Maurice Thorez
(entrée à l'arrière de la Mairie)**
f.battistutta@ccpom.fr
tél. : 06 44 97 24 40

f.diha@ccpom.fr
tél. : 07 84 72 20 48

**À la Maison de Services au Public
de Ste-Marie-aux-Chênes,
2B Place François Mitterrand**
d.lionello@ccpom.fr
tél. : 06 41 45 27 83

L'AUTORISATION D'URBANISME ET L'OBLIGATION DE RACCORDEMENT À UN RÉSEAU DE CHALEUR

J'ai un projet de construction ou de réhabilitation importante : avant le dépôt de demande d'autorisation d'urbanisme, que dois-je faire ? Suis-je soumis à l'obligation de raccordement à un réseau de chaleur ?



© Kwangmozaa / Adobe Stock

QU'EST-CE QU'UN RÉSEAU DE CHALEUR ?

Un réseau de chaleur est constitué de canalisations qui permettent d'acheminer vers un ensemble de bâtiments de la chaleur produite localement, à partir d'énergies renouvelables ou de récupération. Les communes d'Amnéville et de Rombas disposent d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie biomasse au bois destinée à fournir en eau chaude sanitaire et en chauffage de nombreux bâtiments communaux, thermaux, scolaires ou collectifs de ces deux villes.

QUI EST CONCERNÉ PAR L'OBLIGATION DE RACCORDEMENT ?

L'obligation de raccordement concerne les constructions neuves ou les extensions importantes dont les besoins de puissance calorifique pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire dépasse 30 kW et situées dans les zones couvertes par un réseau de chaleur classé.

COMMENT SAVOIR SI JE SUIS SOUMIS À CETTE OBLIGATION ?

Il suffit de consulter le périmètre classé pour les réseaux de chaleur sur le site internet de France Réseaux Chaleur.

MON PROJET EST SOUMIS À L'OBLIGATION DE RACCORDEMENT : QUE FAIRE ?

Au moins trois mois avant de déposer ma demande d'autorisation d'urbanisme en mairie, je contacte le service instruction urbanisme Omega pour étudier la faisabilité du raccordement et obtenir un devis pour les frais de raccordement et les conditions de vente de chaleur.

En parallèle, je m'informe sur les autres solutions techniques existantes pour m'assurer que le chauffage urbain est la mieux adaptée à mon projet en termes d'énergies renouvelables.



OUBLIEZ LES TRAJETS EN SOLO VERS VOTRE TRAVAIL

Pratique, écologique et économique, le covoiturage domicile-travail connaît un essor considérable, séduisant de plus en plus d'adeptes. La CCPOM a fait de cette solution une priorité de sa politique de mobilité, en mettant en œuvre deux actions phares.

ET SI VOTRE BONNE ACTION VOUS FAISAIT GAGNER DE L'ARGENT ?

Bonne nouvelle : la CCPOM prolonge d'un an son opération d'incitation au covoiturage du quotidien !

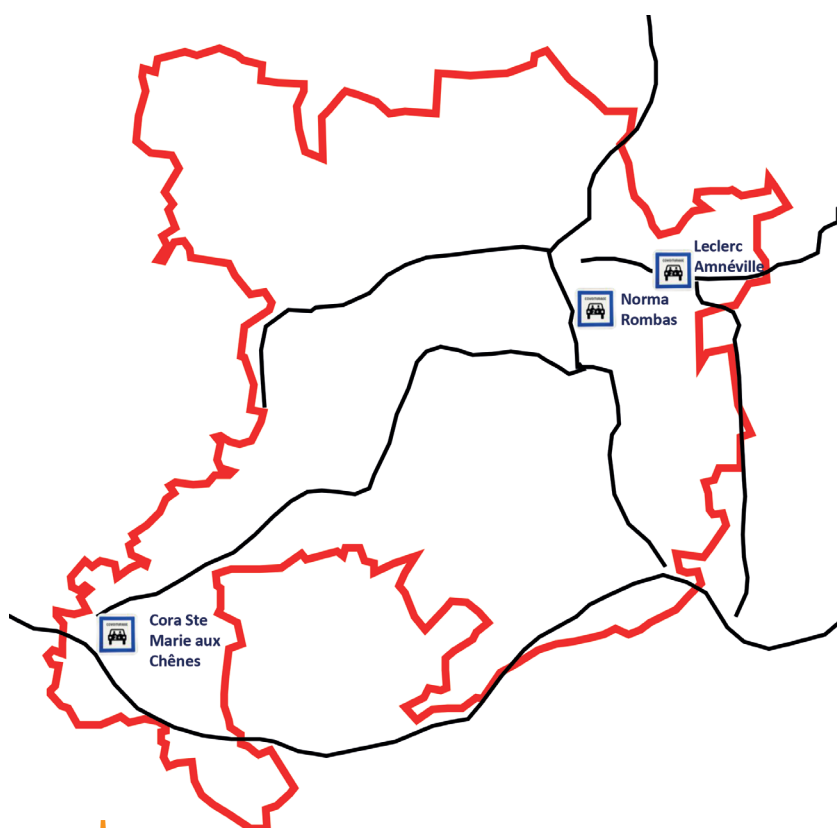
Cela fait déjà un an qu'elle s'est engagée dans cette démarche en signant un partenariat avec BlaBlaCar Daily. Grâce à cette initiative, plus de 100 000 km ont été effectués en covoiturage évitant ainsi l'émission de plus de 20 000 kg de CO₂. Avec le concours de la CCPOM, les conducteurs reçoivent au minimum 2 € pour chaque trajet, tandis que les passagers ne paient que 0,50 €.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Si vous êtes résident ou employé sur le territoire, vous pouvez profiter du soutien financier de la CCPOM. Il vous suffit de télécharger l'application BlaBlaCar Daily et de créer votre profil en quelques minutes. L'application vous permet de proposer ou de rejoindre des trajets, que ce soit avec un inconnu ou une connaissance. Attention : durant tout le trajet, le conducteur et le passager doivent garder leur application ouverte afin de garantir que le trajet a bien été effectué. La subvention de la CCPOM est automatiquement déduite du montant à régler par le passager, et tous les paiements se font via l'application. De plus, BlaBlaCar Daily offre une garantie de retour en cas de désistement de dernière minute du conducteur.

QU'EST-CE QUE
BLABLACAR DAILY ?

Il s'agit de l'application de BlaBlaCar dédiée au covoiturage domicile-travail. Elle permet de mettre en relation les conducteurs et les passagers qui se trouvent sur un même itinéraire et aux mêmes horaires, pour leur permettre de partager la route et les frais durant leurs trajets du quotidien.



NOUVEAUTÉ

TROIS ESPACES DE STATIONNEMENT RÉSERVÉS AU COVOITURAGE

La CCPOM finalise l'aménagement de trois espaces de stationnement réservés au covoiturage, stratégiquement situés à proximité de voies fréquentées et d'arrêts de transport en commun. Ces aires de parking, réalisées en partenariat avec les grandes enseignes commerciales du territoire, offrent une solution sécurisée pour les habitants souhaitant covoiturer. Actuellement, des travaux d'aménagement sont en cours pour créer des aires de covoiturage sur les parkings des enseignes suivantes : E. Leclerc Amnéville (20 places), Norma Rombas (6 places) et Cora Sainte-Marie-aux-Chênes (56 places). De nouveaux panneaux signalétiques apparaîtront progressivement dans le paysage communautaire pour identifier clairement ces espaces de stationnement dédiés au covoiturage.

FRANCE NATION VERTE
Avec le FONDS VERT,
accélérons la transition écologique
dans notre territoire

PRÉFET
DE LA MOSELLE
Liberté
Égalité
Fraternité

CCPOM
Pays Orne Moselle
communauté de communes

BlaBlaCar
Daily

FRANCE
NATION
VERTE
Agir • Mobiliser • Accélérer

La CCPOM finance vos covoiturages quotidiens



Téléchargez
l'application



PASSAGERS, PASSAGÈRES
Un max de trajets offerts

Aide à l'achat de vélos

La CCPOM subventionne l'achat d'un vélo avec ou sans assistance électrique.



ccpom Pays Orne Moselle
communauté de communes

1, rue Alexandrine 57120 ROMBAS
03 87 58 32 32 - ccpom@ccpom.fr
www.ccpom.fr



Credit photos: Pexels, Imprimare, L'atelier, iStock. Ne pas payer sur la voie publique.

MOBILITÉ DOUCE

La CCPOM subventionne l'achat de vélos

Consciente que l'achat d'un vélo peut représenter un investissement conséquent pour beaucoup de particuliers, la CCPOM a mis en place une aide à l'acquisition, sous conditions de revenus (15 400 € par part maximum). Son montant peut atteindre 200 € pour un vélo traditionnel et 150 € pour un vélo à assistance électrique. Depuis son lancement en juillet 2022, plus d'une centaine de foyers a pu bénéficier de ce dispositif. Pour les demandes concernant les vélos à assistance électrique, il faut bien penser à demander le bonus écologique de l'État, qui est obligatoire pour déposer un dossier auprès de la CCPOM.

Renseignements et formulaire à télécharger disponibles sur notre site internet ccpom.fr

L'ÉDITION 2025 DU DÉFI « J'Y VAIS ! »

En 2025, la CCPOM co-organise à nouveau le défi « Au boulot, à l'école j'y vais autrement », qui s'étendra sur un mois complet pour plus de compétition et de plaisir.

Le Défi « J'y vais ! » est le challenge des mobilités durables dans le Grand Est, visant à inciter les élèves et les salariés du territoire à adopter des modes de déplacement alternatifs à la voiture solo pour se rendre à l'école ou au travail. Collégiens et lycéens sont également invités à participer, avec une catégorie spécifique qui leur est réservée. En 2024, les enfants de cinq écoles du territoire ont bravé la pluie de mai pour prendre part au Défi. Cette année encore, l'école maternelle République de Moyeuve-Grande a brillamment remporté la première place en affichant un taux de participation de 52,86 %. Bien que moins d'écoles aient relevé le défi cette année, nous



constatons une mobilisation plus forte au sein de chacune d'elles.

Le défi est aussi un défi solidaire. Toujours en 2024, la mobilisation des différents territoires a permis de soutenir le projet « Nous ne sommes pas que des mamans », porté par l'association Nancéenne Mouvement d'Alternance à Vélo. Ce projet vise à offrir aux femmes vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville la possibilité de s'évader et de sortir de leur quotidien en participant à 15 sorties à vélo sécurisées.

La CCPOM vous attend encore plus nombreux pour la prochaine édition, afin de démontrer que la mobilité sur notre territoire évolue !

UNE ENQUÊTE MOBILITÉ PAR QUI ET POURQUOI ?

La Région Grand Est a lancé, avec l'appui de l'État, du Conseil départemental de Moselle et de nombreux partenaires locaux y compris le Grand-Duché de Luxembourg, une vaste enquête sur la mobilité quotidienne des résidents du territoire nord lorrain.

Pour mener à bien cette démarche, la Région est accompagnée par le CEREMA, ainsi que par les Agences d'Urbanisme du périmètre de l'enquête. L'enquête est réalisée par la société ALYCE. Les données récoltées permettront :

- d'apporter des solutions aux problèmes de déplacements rencontrés par les populations ;
- d'avoir une vision globale des comportements de mobilité sur un périmètre très vaste ;
- d'évaluer les effets des politiques de transport engagées ;
- d'aider à la construction des offres de mobilité, des infrastructures de transports, des politiques d'urbanisation..., répondant aux besoins des résidents ;
- d'améliorer la compréhension des évolutions comportementales observées ces dernières années (Covid, développement du télétravail, renchérissement du coût de la vie, montée en puissance de l'usage du vélo...).

UNE ENQUÊTE MOBILITÉ SUR QUOI ?

Les informations récoltées concernent l'ensemble des déplacements réalisés par les individus la veille du jour de l'enquête, mais pas seulement. Des données seront également récoltées sur :

- le ménage (lieu de résidence, composition, possession de véhicules motorisés...);
- la personne (caractéristiques des individus, possession du permis de conduire, d'un abonnement de transport collectif...);
- les déplacements : pour quels motifs, quand, avec quels modes de transports, où, seul ou accompagné...

COMMENT SE DÉROULE L'ENQUÊTE ?

Si vous avez reçu une lettre d'information à votre domicile, cela signifie que vous faites partie du panel de personnes sélectionnées sur le territoire de la CCPOM pour répondre à l'enquête, soit à votre domicile en face à face, soit par téléphone.

Dans le premier cas, tous les membres de la famille de plus de 5 ans sont interrogés individuellement. Dans le second cas, les entretiens ne concernent qu'un ou deux membres de la famille selon la taille du ménage.

Les enquêtes ont lieu uniquement du lundi au vendredi depuis fin septembre 2024 à début avril 2025. Les premiers résultats sont attendus en septembre 2025.



Quelques chiffres

683 communes concernées

21 000 personnes interrogées

20 semaines d'enquête

Plus de 100 enquêteurs recrutés localement

Déchets ménagers Opération « Laisse parler ton cœur »

MOINS DE DÉCHETS ET PLUS DE SOLIDARITÉ !

Cette année, la CCPOM relaie l'opération « Laisse parler ton cœur », qui collecte des jouets afin qu'ils puissent être réemployés et redonnés à une association qui les vendra à prix solidaires dans sa boutique, ou les donnera à des personnes dans le besoin. Tous les jouets sont acceptés mais ils doivent être en bon état et complets : jeux de construction, de société, en bois, peluches, poupons, jouets électriques... Une dizaine de points de collecte est en place sur le territoire, entre le 16 novembre et le 8 décembre, dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets. Cette opération a été initiée par les éco-organismes Ecosystem et Ecomaison, en charge des filières de recyclage des équipements électriques et électroniques et des jouets, en partenariat avec l'Association ARGUS de Rombas.

Retrouvez le lieu le plus proche de chez vous en consultant la liste sur notre site internet www.ccpom.fr



Laisse parler ton cœur

Participez à la grande collecte solidaire de jouets

Du 16 novembre au 8 décembre 2024

Les jouets collectés seront donnés à des associations caritatives.

Pour en savoir plus : www.laisseparlertoncoeur.org



Calendriers de collecte dématérialisés

Cette année encore, les calendriers de collecte sont dématérialisés pour réduire la consommation de papier et de carburant pour sa distribution : dès le mois de décembre, retrouvez le calendrier de collecte 2025 en téléchargement sur le site internet de la CCPOM (ccpom.fr). Il pourra également vous être envoyé par mail sur simple demande au service Déchets (servicedechets@ccpom.fr ou 03 87 58 32 32 puis tapez 1).

BON À SAVOIR

APRÈS LES FÊTES, QUE FAIRE DE SON SAPIN DE NOËL ?

Chaque année après les fêtes, la question de l'élimination des sapins de Noël se pose.

Pensez à le recycler !

Pour cela, vous pouvez :

- l'apporter en déchèterie,
- profiter d'un service proposé par certaines mairies. Renseignez-vous en mairie, à la CCPOM, sur Panneau Pocket pour connaître le lieu de dépôt le plus proche de chez vous.

Les sapins doivent être sans décoration et sans sac plastique (sacs à sapin compostables acceptés). Ils seront alors broyés puis dirigés vers une plateforme de compostage pour être valorisés.

Pourquoi le recycler ?

Plutôt que d'être incinérés avec les ordures ménagères, les sapins, comme les déchets verts, peuvent être valorisés en compost, ce qui est plus écologique et réduit la quantité de déchets à incinérer. Le compost ainsi produit contribue au retour au sol de la matière organique.

RAPPEL : le brûlage à l'air libre est interdit et participe à la pollution de l'air.



PRATIQUE

Des subventions pour réduire ses biodéchets



© gpointstudio / Adobe Stock

La CCPOM propose plusieurs aides financières pour aider les habitants à valoriser les déchets organiques de cuisine et de jardin. Trois subventions sont proposées, pour aider à l'achat :

- D'un composteur en bois ou en plastique (50 % du prix d'achat, plafonnée à 75 €).
- D'un lombricomposteur (50 % du prix d'achat, plafonnée à 75 €).
- D'un poulailler (50 % du prix d'achat, plafonnée à 100 €).

Un panel de solutions, pour que chacun puisse trouver celle qui lui convient, que l'on habite en maison ou en immeuble, avec jardin ou non.

Pour tout savoir sur le compostage et les bons gestes à adopter, la CCPOM organise régulièrement des sessions de formation au Cap'Orne. Elles sont gratuites et ouvertes à tous, n'hésitez pas !

Renseignements et inscriptions :
lecaporne@portesdelorne.fr ou
au 09 74 11 99 45.

DE NOUVEAUX CHEMINS DE RANDONNÉE EN PRÉPARATION



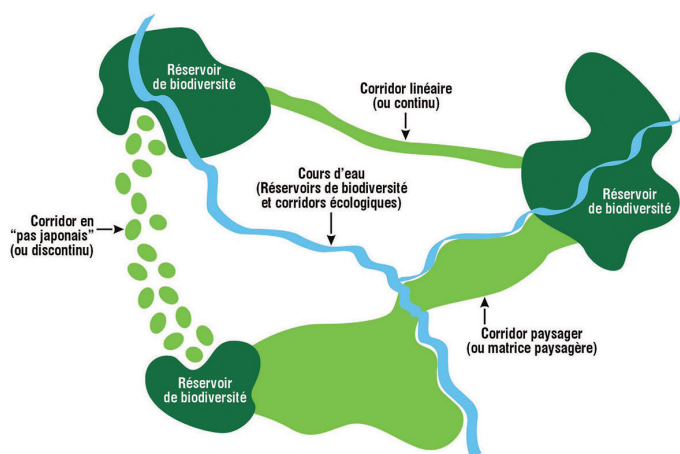
Une étude a été réalisée par la Fédération Française de Randonnée Pédestre, à la demande de la CCPOM, pour définir un maillage de chemins de randonnée et de liaisons entre ces itinéraires. Un recensement des points d'intérêt touristique, de patrimoine naturel, bâti, historique, mais aussi des possibilités de restauration et d'hébergement a été effectué pour aboutir

à 135 km d'itinéraires organisés en 8 boucles de randonnée. Cette étude a été complétée par un dossier technique avec le descriptif de chaque parcours. L'aménagement et le balisage des itinéraires seront bientôt réalisés et pourront ainsi contribuer au développement touristique et économique du territoire.

TRAME VERTE ET BLEUE

POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ SUR NOTRE TERRITOIRE

La biodiversité est un enjeu essentiel face au changement climatique, et sa préservation peut apporter des solutions. À travers les services écosystémiques rendus, la biodiversité permet notamment de capter le carbone, d'améliorer la qualité de l'air et d'adapter le territoire au changement climatique. Les réservoirs de biodiversité peuvent être connectés via des corridors écologiques afin de créer un maillage de trame verte et bleue. Le vert représente les milieux naturels et semi-naturels terrestres : forêts, prairies... et le bleu correspond aux cours d'eau et zones humides : fleuves, rivières, étangs, marais... La Trame verte et bleue est une démarche territoriale qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau de continuités écologiques pour que les espèces animales et végétales puissent assurer leur cycle de vie : se déplacer, s'alimenter, se reproduire, se reposer. Elle joue donc un rôle primordial



pour la préservation de la biodiversité, capital naturel aujourd'hui menacé par la disparition et la fragmentation des habitats naturels. Une étude va être lancée par la CCPOM pour identifier les trames vertes et bleues du territoire et ainsi élaborer un plan d'actions permettant la restauration et la

préservation des continuités écologiques terrestres et aquatiques. Dans ce cadre, la CCPOM a répondu à un appel à projet de la Région Grand Est et de l'Agence de l'eau, avec la conviction qu'en protégeant la biodiversité, on préserve également la qualité de vie des habitants.

© THEMA Environnement, d'après Bennett 1991, Cemagref

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA CCPOM, QUÉSACO?

Depuis 2021, une trentaine de citoyens sont engagés dans le CODEV. Il s'agit d'une instance consultative qui accompagne la CCPOM en apportant sa vision du territoire à travers à la fois des questions précises (saisines) qui leur sont posées tout au long de l'année par CCPOM mais également des sujets que le CODEV se saisit lui-même (auto-saisines). Les travaux du CODEV sont dédiés à alimenter les réflexions et actions menées par la CCPOM. Il est présidé par Michel Henry, accompagné de son vice-président Frédéric De Col.

LES SAISINES

- Avis sur le diagnostic Mobilité.
- Avis sur le diagnostic du Projet Alimentaire du Territoire.
- Quelles stratégies la CCPOM peut-elle mettre en place ou accompagner pour accélérer la transition énergétique des logements du territoire, et ainsi favoriser les économies d'énergie pour les habitants ? (en cours)

LES AUTO-SAISINES

Transition écologique, mobilité et handicap, création d'un répertoire alimentaire.

Vous avez plus de 16 ans, habitez, travaillez ou étudiez sur la CCPOM ? Vous souhaitez vous investir pour faire avancer le territoire et représenter la parole citoyenne ?



Contactez le CODEV
par mail à codev@ccpom.fr

RETOUR SUR

LA FÊTE DE LA NATURE

En juin dernier, le CODEV a organisé «La Fête de la Nature et de l'Eau», en partenariat avec la CCPOM et le Cap'Orne, sur les berges de l'Orne à Rombas. L'objectif était de sensibiliser au respect de l'environnement et à la transition écologique de manière ludique à travers divers stands et animations festives.



Le point sur

QUAND L'ANCIEN BÂTIMENT « ÉNERGIE » DE L'USINE DEVIENT UN PÔLE ENTREPRENEURIAL

Et de deux ! Après l'ancienne Maison des Syndicats devenue le Cap'Orne, c'est au tour de l'ancien bâtiment Energie de se voir offrir une nouvelle vie !



Situé en plein cœur du site, et après plus de deux années de travaux de réhabilitation, l'ancien bâtiment Énergie abritera désormais un Pôle entrepreneurial composé de 1 800 m² d'espaces de travail, dédié à accompagner les porteurs de projets. Ce pôle d'entrepreneuriat et d'innovation est un laboratoire d'idées à destination de tous ceux qui portent un projet, qu'il soit déjà émergent ou abouti. Il est destiné à devenir un lieu de rencontre, d'échanges et de création de réseaux, en faveur d'un dynamisme local en reconquête.

LES AMBITIONS DE CE LIEU TOTEM DE L'ENTREPRENEURIAT

- L'accompagnement des porteurs de projet (entrepreneuriat) en tant que lieu d'innovation et totem du territoire, avec pour thématique dominante « l'Énergie ».
- La commercialisation d'espaces de travail.
- La possibilité d'offrir une dynamique entrepreneuriale en favorisant les échanges et la mise en réseau.
- L'animation du lieu à travers l'organisation d'événements variés.

LES ESPACES DE TRAVAIL

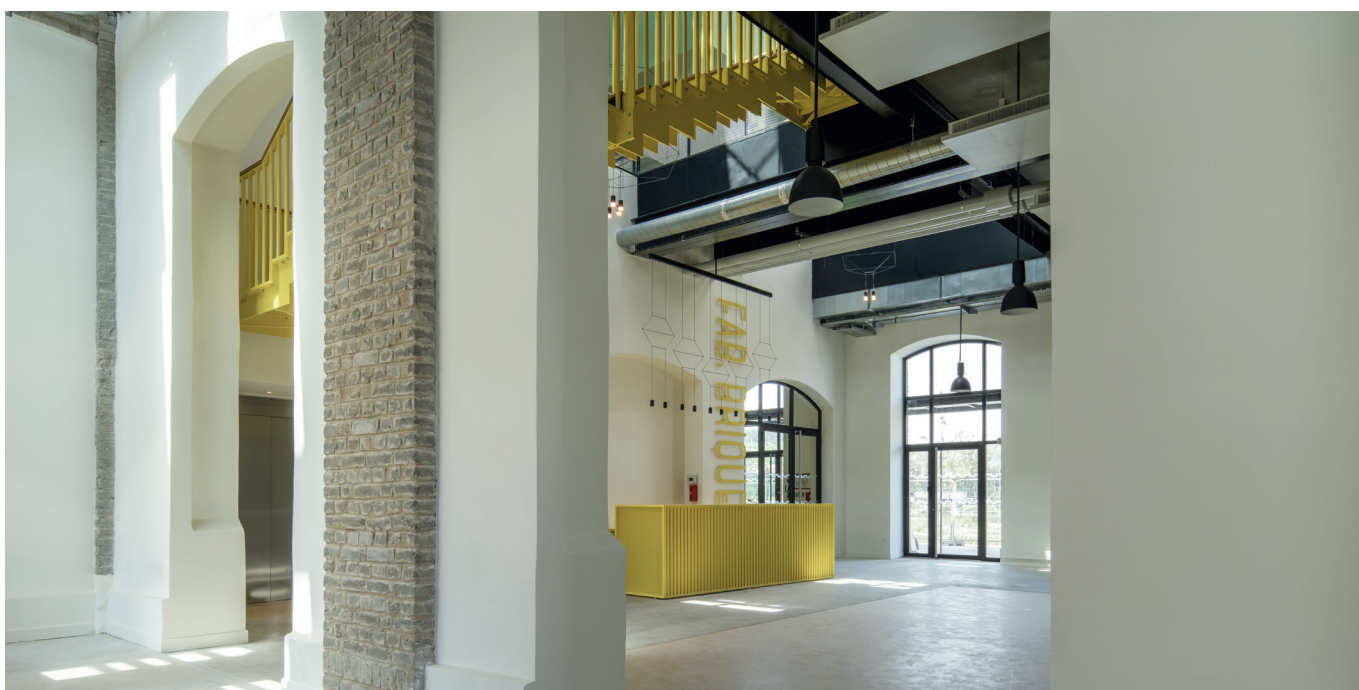
Une pépinière d'entreprises, un espace coworking, des salles de réunions et événementielles, des ateliers.

Pour l'animation de ce lieu, la CCPOM se fait accompagner par Interface, un spécialiste de l'entrepreneuriat.

Pour plus d'informations : entreprendre@ccpom.fr ou 09 74 11 99 45



EN IMAGES



© AtelierSlash_audiovisuel

RETOUR SUR... Les travaux

La maîtrise d'ouvrage, assurée par le Syndicat Mixte des Portes de l'Orne et l'Établissement Public Foncier du Grand Est (EPFGE), avait confié la réhabilitation du bâtiment au groupement de maîtrise d'œuvre Atelier KAPAA / ARTELIA / YAD. Ce projet est soutenu par la Région et l'État dans le cadre du CPER (Contrat de Plan État Région 2015-2020) à hauteur de 540 725,04 € (État) et 659 975 € (Région Grand Est) ; par l'État dans le cadre du plan de relance – lauréat de l'Appel à projet Fonds friche 2020 à hauteur de 1 305 000€

UN PEU D'HISTOIRE

L'ancien bâtiment « Énergie », construit en briques de laitier et structure acier, est un des bâtiments les mieux conservés de l'ancienne usine. Datant du début du XX^e siècle, il conserve le caractère d'une architecture historiciste mêlant des références médiévales et germaniques à une architecture industrielle en acier.

Au fil de l'histoire, il connut plusieurs fonctions. Pendant la période allemande de la première annexion puis l'entre-deux-guerres, il fut d'abord appelé atelier de « modelage », « menuiserie » après 1945, et enfin Bâtiment énergie en 1945, sans doute à partir de la fermeture de l'ancienne centrale électrique à gaz, au profit du courant venu de la nouvelle centrale de Richemont. L'atelier de « modelage », c'est-à-dire de moulage, réalisait en effet des moules de fonderie, souvent à partir de gabarits de bois ou négatif en creux, à « noyauter » par remplissage de sable tassé avant coulée de fonte. L'ensemble du bâtiment affiche une remarquable rigueur et une parfaite symétrie dans son ordonnancement architectural faisant référence aux principes de la fortification militaire, à l'image de certaines casernes allemandes messines de construction juste antérieure.



Avant



© AtelierSlash_audiovisuel

Après

À VENIR

POURSUITE DE LA PISTE CYCLABLE RUE DU VIEIL AMNÉVILLE

Afin de boucler le réseau cyclable, les travaux de la dernière tranche permettant de relier la piste cyclable de la rue de l'Usine à Rombas à la rue de la Ferme à Amnéville seront prochainement réalisés.

VERS UNE RÉHABILITATION DU PONT DE VITRY-SUR-ORNE

Historiquement construit par la sidérurgie, le pont de Vitry-sur-Orne se trouvait, depuis la fermeture des usines, orphelin de tout propriétaire pour en assurer l'entretien. À défaut qu'un nouveau propriétaire soit reconnu, le Syndicat des Portes de l'Orne, a décidé d'engager des études diagnostiques et des travaux en vue de le réhabiliter.

L'OUTIL DE LA CCPOM POUR ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS ET LE VIVANT

LES ATELIERS DU « FAIRE »

Au Cap'Orne, on se rencontre, on expérimente et on apprend !

Des ateliers cuisine, pour découvrir des plats simples, végétariens et de saison !

Animés tous les mois par Nadine et Marie-Jeanne, un groupe de cuistos en chef cuisinent dans une ambiance gourmande et conviviale des plats végétariens et desserts avec des produits de saison. Les cuisiniers partagent ensuite le repas concocté tous ensemble !



Des ateliers « Do It Yourself et Makers »

Ici, José accompagne avec passion tous ceux qui souhaitent s'initier à l'informatique embarquée sur carte Arduino uno, mega2560 et ESP32.

Des ateliers couture pour progresser

Qu'ils soient débutants ou plus aguerris, que ce soit à la main ou avec une machine à coudre, couturiers et couturières se réunissent tous les mois, pour apprendre des nouvelles techniques et confectionner de petits travaux élaborés avec « le Joli fil d'Audrey ».

DES FORMATIONS POUR MONTER EN COMPÉTENCE

Toute l'année, le Cap'Orne propose diverses formations accessibles à tous en lien avec l'écologie : formation aux techniques de compostage, de plantation de haies, de jardinage...

CRÉATION D'UN CLUB JARDIN

Vous êtes passionnés, amateurs, ou simplement curieux de nature, le Cap'Orne vous propose des rencontres autour du jardin (partage de techniques, discussions, mise en place d'actions...).

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le Cap'Orne à lecaporne@portesdelorne.fr

CONFÉRENCE DE ERNST ZÜRCHER

« ARBRES ET FORÊTS : QUELLE SYLVICULTURE POUR LE FUTUR ? »

Le 11 octobre dernier à l'espace culturel de Rombas, l'association « La voix de l'arbre » et le Cap'Orne, en partenariat avec la commune de Rombas, ont accueilli Ernst Zürcher, ingénieur forestier, conférencier, docteur en science naturelle, et professeur émérite en science du bois, pour une conférence : « Arbres et forêts : Quelle sylviculture pour le futur ? ». Sa présentation passionnante a mis en lumière le fonctionnement systémique des forêts, composées d'espèces végétales, animales et fongiques, des lisières, cordons boisés, haies et arbres individuels, formant un ensemble vivant et en interaction, à préserver.



INITIATIVE

PROGRAMME D'ANIMATION À DESTINATION DES SCOLAIRES

En partenariat avec le Cap'Orne, la CCPOM offre aux écoles volontaires du territoire un programme d'animations riche et varié, destiné à sensibiliser les enfants aux enjeux écologiques actuels.

En cette fin d'année consacrée aux forêts, plusieurs classes ont bénéficié d'une médiation de l'exposition « La forêt en mouvement » et d'un atelier philosophique les invitant d'abord à comprendre les enjeux de la forêt puis à se questionner, se positionner voire se projeter tant individuellement que collectivement. Plusieurs classes ont pu également visiter la scierie de Briey, la chaufferie biomasse de Rombas, ou accueillir Ernst Zürcher en personne qui a su captiver les élèves sur les enjeux d'équilibre et de préservation de nos forêts.



UNE FIN D'ANNÉE CONSACRÉE AUX FORÊTS

2 expositions phares pour le 4^e trimestre de l'année

Du 6 octobre au 30 novembre

EXPOSITION INTERACTIVE « LA FORÊT EN MOUVEMENT »

Réalisée par le CPIE Nancy Champenoux (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) et l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture l'Alimentation et l'Environnement) de Nancy-Lorraine. Très visuelle, cette exposition amène le spectateur à explorer les enjeux liés à l'équilibre des forêts. Plusieurs créneaux de médiation ont été proposés au grand public et aux écoles.

Les visiteurs et nombreux élèves de la CCPOM ont pu ainsi découvrir les forêts sous plusieurs angles, du sol au houppier, de la Gaule romaine au 21^e siècle en passant par le chêne séculaire et la chalarose du frêne. Cette exposition met en lumière la mouvance et l'adaptation des forêts (composition, structure) qui aujourd'hui, doivent s'adapter à l'évolution de nos besoins, et aux changements climatiques.



Du 24 novembre au 8 décembre

EXPOSITION LATITUDES PRIMORDIALES DE FRANCIS HALLÉ

Magnifique exposition de dessins d'espèces végétales réalisés par Francis Hallé au fil de sa carrière, ainsi que des photographies de la forêt polonaise de Białowieża. Quelles que soient les latitudes, les écosystèmes non perturbés par l'homme sont les plus complexes, les plus diversifiés, et aussi les plus beaux de nos terres émergées.

Le 24 novembre, après-midi de sensibilisation aux enjeux de la "libre Évolution" des forêts Avec la participation de Benoît Hartenstein de l'association "La voix des arbres" et Jean-François Petit de l'association "Libre forêt" et de l'association de Francis Hallé pour le retour d'une forêt primaire en Europe de l'ouest.

RETOUR SUR

LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE...

La semaine Européenne du Développement Durable s'est déroulée cette année du 18 septembre au 8 octobre. Plusieurs événements communaux, conférences, expositions, animations de sensibilisation à la préservation de l'environnement se sont organisés pour tous les publics. À cette occasion, les Communautés de Communes du Pays Orne Moselle et Rives de Moselle ont proposé la présentation de deux théâtres

forum au Cap'Orne le dimanche 6 octobre, animés par la compagnie « ça s'peut pas », sur la thématique du tri et du réchauffement climatique. Les spectateurs ont été invités à participer, trouver des solutions et changer la suite de l'histoire. La CCPOM a également soutenu financièrement les communes qui ont souhaité organiser des événements sur cette semaine européenne.

... ET LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les journées du patrimoine célébrées le samedi 21 septembre au Cap'Orne ont rencontré un public enthousiaste et conquis par les différents événements proposés.

Conférence de Piero Galloro sur l'immigration en Lorraine sidérurgique, 4^e édition du café-sidé, studio de témoignage, musée éphémère des objets de la bricole, exposition des

« pépites des cafés-sidé », maquette animée d'acierie de Louis D'Agnillo et projection du documentaire « La trace des Pères » en présence du réalisateur Emmanuel Graff, ont permis aux visiteurs de se rencontrer, se souvenir, échanger, apprendre, et de s'impliquer pour la préservation et la transmission de notre patrimoine sidérurgique.



UN DÉBUT D'ANNÉE 2025 CONSACRÉ À L'ÉNERGIE

Le Cap'Orne accueillera sur le 1er trimestre 2025 l'exposition interactive « Énergie pour un monde durable » créée par le Centre science de la région Centre Val de Loire, ouverte au grand public et au public scolaire. L'occasion de découvrir et comprendre les différentes sources d'énergie sur terre, les enjeux liés à l'accès à l'énergie, et comment les préserver au quotidien. Programme à venir...

AMNÉVILLE

RÉNOVATION ET VÉGÉTALISATION DE LA PLACE DU MARCHÉ

Les travaux de rénovation de la place Frédéric Rau ont débuté en octobre dernier et se poursuivront jusqu'au printemps 2025. Il s'agit de créer de nouvelles zones piétonnes, rénover l'espace de stationnement, végétaliser la place et installer du mobilier neuf ainsi que des bornes de recharge électriques. Ce projet d'envergure de 1,8 millions d'euros vise à embellir le centre-ville, à dynamiser et à mettre en valeur ses commerces tout en conservant du stationnement gratuit. Plusieurs partenaires ont été sollicités pour co-financer ces travaux qui s'achèveront au printemps 2025 : le Département qui a accordé une aide de 320 000 €, l'État, la Région et l'Agence de l'eau. Durant les travaux, les marchés du mercredi et samedi seront déplacés place du Souvenir et à ses abords. Le stationnement sera maintenu et les commerces resteront accessibles.



MARANGE-SILVANGE

EN ATTENDANT NOËL

Du 7 au 27 décembre

La commune vous propose, dès le 7 décembre, de déambuler dans un écrin de magie, spécialement conçu pour les fêtes de Noël ! La route des lanternes avait rencontré un franc succès l'an passé, en rassemblant plus de 20 000 visiteurs. Cette année, avec de nombreuses nouvelles lanternes commandées pour l'occasion, le spectacle s'annonce plus merveilleux encore ! Pour prolonger la magie en soirée, vous pourrez partager un moment convivial autour des chalets du marché de Noël, sur le parvis de la mairie. Au programme : vin chaud, marrons, produits d'artisanat local et plus encore !

Pour plus d'informations et programme complet à venir sur : www.ville-marange-silvange.fr

MOYEUVE-GRANDE

UN NOUVEAU VISAGE POUR L'ENTRÉE DE VILLE

La transformation de l'entrée de Moyeuve-Grande a débuté en septembre 2023 avec la démolition de l'ancienne friche du magasin Match. Un an plus tard, le nouveau bâtiment prend forme, avec 34 logements à loyers encadrés, dont 30 collectifs et 4 individuels, certifiés NF Habitat HQE, ainsi que 650 m² de surfaces commerciales en rez-de-chaussée. Ce projet, piloté par le bailleur Vivest et soutenu par l'équipe municipale, répond aux exigences de la Loi SRU et diversifie l'offre résidentielle de la commune. « Avec cette initiative, je réaffirme ma volonté de

proposer des logements modernes et une « entrée de ville » de qualité », souligne Franck Roviero, Maire de Moyeuve-Grande. En seulement un an, la ville se dote ainsi d'un nouvel atout urbain, marquant la détermination de la municipalité à offrir un cadre de vie attractif et moderne.



ROMBAS

FÉERIE D'HIVER 2024

Depuis 2015, la place de l'Hôtel de Ville de Rombas s'anime aussi en décembre et s'illumine grâce à un parcours en forêt installé par les services municipaux (Espaces Verts, Techniques, Culturel et Jeunesse), la Maison de l'Enfance, l'Office Municipal de la Culture et Oméga Energies et Services pour la mise en lumière. Agrémentée de maisonnettes décorées sur le thème de l'hiver par les écoliers, toujours enthousiastes à participer, cette installation éphémère est très attendue. Elle permet aussi de poster sa lettre au Père Noël et de déambuler pour faire des photos souvenirs. Pour cette 10^e édition, des animations originales dans les différentes structures et pour tous les âges seront proposées comme une exposition de fil tendu, des spectacles, concerts et ateliers créatifs.... Inauguration le vendredi 29 novembre à 17 h 30.



10^{ème} édition - Décembre 2024

Féerie d'Hiver à Rombas

animations - installations artistiques

Entrée libre. Ouverture de 9 h à 19 h.
Programme complet sur www.rombas.com



N'hésitez pas à demander des renseignements à mairie@saintemarieauxchenes.fr

SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES

DES PROJETS PLEIN LA VILLE

Comme chaque année, la commune de Sainte-Marie-aux-Chênes investit pour améliorer les services aux habitants. C'est ainsi que le parcours de santé a été inauguré en septembre dernier, avec près de 2 km de promenade, alliant agrès sportifs et sentier pédagogique. Si les travaux ont coûté près de 525 000 € HT, ils ont été très largement subventionnés, à hauteur de 170 000 € par l'État, la Région, le fonds d'appui pour les territoires innovants seniors et la CCPOM. C'est au tour du projet de création d'une maison de santé en plein centre-ville de se concrétiser, avec le choix d'un architecte qui a présenté une esquisse répondant à tous les critères énoncés dans la consultation : les travaux devraient commencer courant 2025 pour aboutir en 2026 par un bâtiment capable d'accueillir de nombreux professionnels médicaux et paramédicaux. Les cabinets leur seront loués à des montants attractifs.

UNE NOUVELLE INSTALLATION 100 % ÉLECTRIQUE DE LA CARRIÈRE DE JAUMONT LA « GRANDE OURSE »

Le 11 octobre dernier, la société NGE inaugurait la « Grande Ourse », la nouvelle installation 100 % électrique de traitement des matériaux de la Carrière de Jaumont - Vaglio, située en partie sur le territoire de la Communauté de Communes.

Ce projet, symbole d'innovation et de l'engagement de la société à contribuer à la transition écologique, permet de réduire les émissions de CO₂ de 1 000 tonnes par an. Avec un investissement de 17 millions d'euros, le soutien de la Région Grand Est et de l'Agence de l'eau Rhin Meuse, NGE fait de la Grande Ourse l'une des installations les plus performantes des carrières du Nord-Est de la France. L'installation participe au développement du territoire en s'inscrivant dans un circuit d'économie territoriale.

UNE ALTERNATIVE DURABLE

La Grande Ourse permet au calcaire de se positionner en substitution des matériaux alluvionnaires et des laitiers sidérurgiques, dont les réserves s'amenuisent chaque année. Cette démarche volontariste du Groupe est d'être autosuffisant au niveau régional voire national en évitant le recours aux laitiers sidérurgiques venant d'Allemagne et permet de protéger le patrimoine naturel en préservant les gisements alluvionnaires. La Grande Ourse est adaptée à la topographie et à la variabilité du gisement et a été pensée



pour rationaliser la consommation du gisement naturel et supprimer tous les transports de produits intermédiaires. La nouvelle installation s'étend sur 1,2 km, et vu du ciel, retrace la forme de la constellation du même nom. Elle répond aux enjeux environnementaux actuels et futurs, en remplaçant les anciennes unités de fabrication, gros consommateurs de gasoil non routier. La carrière exploite plusieurs strates de calcaire pour offrir différents types de produits, dont la pierre

de Jaumont, pierre locale emblématique utilisée dans de nombreux bâtiments historiques de la région, comme la cathédrale de Metz.

UN ÉQUIPEMENT DE DERNIÈRE TECHNOLOGIE

La mise en place d'un système d'aspiration des poussières générées à l'intérieur de l'usine permet de supprimer totalement cette nuisance et le bardage des installations limite considérablement le bruit, au bénéfice des riverains. La préservation des ressources en eau étant un enjeu primordial, la carrière est dotée d'un nouvel outil, une presse à boues, qui permet de récupérer 17 000 m³ d'eau par an, l'équivalent de 7 piscines olympiques. Cette eau est ensuite réinjectée dans l'installation. Enfin, l'installation est connectée, équipée d'un système de supervision et de 360 capteurs et sondes qui servent à optimiser la production. Ainsi le fonctionnement permanent de l'installation est sécurisé et permet d'assurer une qualité constante et une efficacité optimale. La carrière compte aujourd'hui 42 collaborateurs sur site, tous issus de la région.



Source : extraits communiqués de presse.

LE POINT SUR LE DISPOSITIF AMIE 57

L'aide à l'immobilier d'entreprise a pour objectif de soutenir les entreprises mosellanes qui investissent dans l'immobilier pour des opérations de construction ou d'extension de leur activité, ainsi que pour des travaux d'aménagement ou de requalification d'un bâtiment. Ce dispositif est co-financé à parts égales par le Département de la Moselle et la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle.

LES ENTREPRISES CONCERNÉES ?

L'aide concerne les entreprises de maximum 20 salariés et les activités suivantes : commerce dont la surface est inférieure à 400 m², artisanat, entreprise de transport et logistique, bâtiment et travaux publics, services aux entreprises et industrie.

LES DÉPENSES ÉLIGIBLES

Il s'agit des investissements immobiliers dans le cadre de la création ou de l'extension d'une activité, notamment : construction neuve, extension, aménagement et rénovation d'un bâtiment, ainsi que les frais inhérents.

DES QUESTIONS ?

Pour plus d'information, vous pouvez prendre contact avec le service « Développement Économique » de la Communauté de Communes.



© ddesign / Adobe Stock

LES ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES EN 2024

En 2024, quatre entreprises ont reçu une subvention AMIE 57 sur le territoire de la CCPOM.

LE GROS DADA

Implanté depuis 2003 à Marange-Silvange, Le Gros Dada sert une cuisine traditionnelle rapide. Dans le cadre de l'AMIE 57, l'entreprise a reçu une subvention de 20 000 euros pour la réalisation de travaux d'aménagement d'un local pour une nouvelle installation.

ESPACE GRANIT ET CUISINE

Créée il y a une quinzaine d'années, l'entreprise familiale, implantée à sur le Parc d'activités Belle Fontaine à Clouange, est spécialisée dans les travaux de menuiserie, plâtre, électricité, sols et isolation. En 2024, elle a reçu une aide de 28 348,50 euros pour la création d'une salle d'exposition de 210 m² au sein du bâtiment existant.

LES PETITS EXPLORATEURS

Après la création d'une première micro-crèche à Florange en 2019, les propriétaires souhaitent se développer et

ouvrir un second établissement à Amnéville. L'aide AMIE 57 de 20 860,76 euros porte sur des travaux de transformation (platerie, électricité, climatisation, aménagements des sols et plomberies) d'un ensemble de 187 m² d'anciens bureaux, permettant d'accueillir jusqu'à 12 enfants de 2,5 mois à 4 ans.

GARAGE JAILLY

Créé en 1998 à Marange-Silvange, le garage JAILLY effectue l'entretien classique des véhicules légers et poids lourds, ainsi que des missions de dépannage et remorquage. La subvention attribuée s'élève à 20 000 euros pour la réalisation de travaux (terrassement, fondations, massifs, fourniture et pose d'une charpente métallique) pour créer une extension de près de 115 m². Cette extension doit répondre à un besoin de développement de l'activité et à une modernisation des locaux, et permettre la création de deux emplois complémentaires.

Le coin des enfants

LE POUVOIR DES ARBRES

Les arbres sont des êtres vivants. Comme nous, ils grandissent, respirent et se nourrissent... à leur manière. Ils vivent en communauté et sont même solidaires les uns des autres !

Ces géants d'apparence immobile et inerte, jouent un rôle primordial dans l'équilibre de notre écosystème et ont des qualités fascinantes, dont nous profitons aussi. Découvre quelques-uns de leurs pouvoirs !

Ils favorisent la biodiversité :

insectes, plantes, animaux, champignons, ... tout ce petit monde trouve de quoi s'abriter et se nourrir grâce aux arbres !

Ils améliorent la qualité des sols en enrichissant la terre et en permettant l'infiltration des eaux de pluie.

Ils sont « anti-chaueur », en créant de l'ombre mais aussi grâce à l'évapotranspiration. Capables d'absorber certains polluants de l'air, ils sont aussi « anti-pollution » !

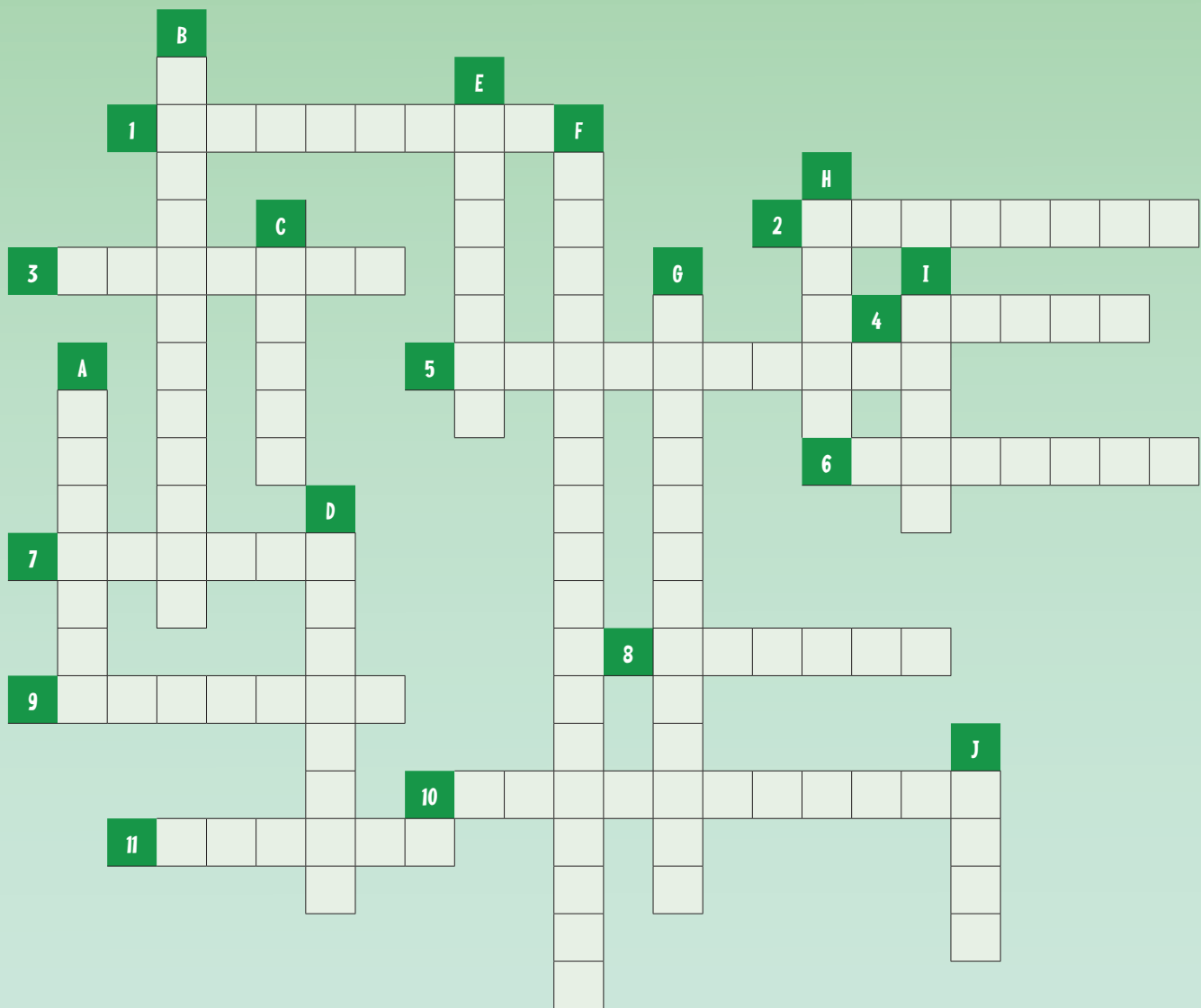
Ils participent à notre bien-être : se promener en forêt ou même faire des câlins aux arbres apaise et diminue le stress et la nervosité. Cela s'appelle la sylvothérapie ou les bains de forêt. Prêt à te lancer ?

« LE TERRITOIRE DE LA CCPOM A LA CHANCE D'ÊTRE EN PARTIE RECOUVERT DE FORÊTS OÙ TU POURRAS TROUVER UNE MULTITUDE DE CHEMINS DE PROMENADE. N'HÉSITE PAS À Y ALLER TE RESSOURCER ! »

« LE SAIS-TU ? »

Un arbre peut rejeter jusqu'à 200 litres d'eau par jour, c'est l'évapotranspiration. C'est un peu comme quand tu transpires. Cela rafraîchit l'air autour de lui et permet de lutter contre les chaleurs de l'été !

LES MOTS CROISES DE LA BIODIVERSITE



HORIZONTAL

- 1- Petits animaux, le plus souvent volants (fourmis, guêpes, ...)
- 2- Elles tombent en automne
- 3- Etres vivants qui ne sont pas des végétaux (chiens, chats,...)
- 4- Il tient les branches
- 5- Ensemble formé par un ensemble d'êtres vivants et son environnement
- 6- Elle porte les feuilles
- 7- Environnement vert
- 8- Peau de l'arbre
- 9- Elles plongent dans la terre pour nourrir les arbres
- 10- Ils poussent aux pieds des arbres et portent un chapeau
- 11- Petit à petit, il fait son nid

VERTICAL

- A- Mettre en terre
- B- Variété des espèces
- C- Bois vivant
- D- Variétés d'arbres
- E- Différentes sortes d'êtres vivants
- F- Elle permet à l'arbre de rafraichir l'air autour de lui
- G- Activité se pratiquant en forêt et qui permet de diminuer le stress
- H- Ensemble de beaucoup d'arbres
- I- Élément où poussent les végétaux
- J- Liquide qui circule à l'intérieur des plantes

Réponses :

1- Insectes, 2- Feuilles, 3- Animaux, 4- Tronc, 5- Ecosystème, 6- Branche, 7- Nature, 8- Ecorce, 9- Racines, 10- Champignons, 11- Oiseau
A- Planter, B- Biodiversité, C- Arbre, D- Essences, E- Espèces, F- Evapotranspiration, G- Sylvothérapie, H- Forêt, I- Terre, J- Sève

DE STAHLHEIM À AMNÉVILLE LES THERMES, DE LA CITÉ DE L'ACIER À LA CITÉ DES LOISIRS



Construction de la première Kolonie Stahlheim.

CRÉATION DE STAHLHEIM, LA CITÉ DE L'ACIER, NAISSANCE D'AMNÉVILLE

Avant la Révolution, Amnéville était un petit hameau champêtre d'une dizaine de familles, environ 50 habitants, familles de cultivateurs regroupées autour d'une petite chapelle dédiée à Saint-Rémi. Le hameau était érigé en paroisse. En 1790 sous la Révolution, par fusion des paroisses, la Fédération créa les municipalités, les communes. Trop petit pour constituer une commune autonome, le hameau fut intégré à la commune de Gandrange, village installé sur le front de côte de la vallée de l'Orne, rivière affluent de la Moselle. La rivière séparait le village qui comptait quelques centaines d'habitants du petit hameau fertile installé lui, au plus plat de la vallée.

Après la défaite française dans la guerre franco-allemande de 1870 déclarée par la France à la Prusse, vaincue, la France signa les préliminaires de paix le 26 février 1871 et le 10 mai suivant, le Traité de Francfort abandonna l'Alsace et une partie de la Lorraine au nouvel empire allemand créé dans la galerie des glaces de Versailles le 18 janvier 1871.

Ce territoire, terre d'empire, le Reichsland Elsass-Lothringen

(l'Alsace-Lorraine) fut rapidement investi par de riches entrepreneurs allemands qui y créèrent de nombreuses industries. Plusieurs usines métallurgiques furent installées entre Metz et Thionville.

Sur le territoire de la commune voisine de Gandrange-Amnéville, Rombas, jusque-là petit village mi-agricole mi-vigneron, l'industriel rhéno-westphalien Karl Spaeter, marchand de fer et de produits miniers originaire de Coblenze, titulaire de concessions de mines de fer lorraines, créa une usine sidérurgique avant-gardiste, usine qui à son achèvement fut l'une des plus modernes d'Europe. Le 1er février 1890, deux premiers hauts-fourneaux furent mis à feu. La première année, la production de fonte atteignit 70 000 tonnes. Un troisième haut-fourneau fut mis en route en 1893. La production atteignit jusqu'à 130 tonnes par jour.

Cette usine va rapidement employer plusieurs milliers d'ouvriers, beaucoup d'Allemands invités à coloniser cette terre d'empire, mais aussi des Alsaciens et des Lorrains germanophones du pays de Bitche, travailleurs agricoles qui se convertirent en ouvriers métallurgistes. Tous ces ouvriers,

il fallait favoriser leur arrivée et pour les retenir, il faudrait les loger. Une ligne de chemin de fer Hagondange–Moyeuvre-Grande–Conflans fut créée. Le vieil Amnéville s'agrandit en 1895 avec la construction d'une gare et de quelques hauts immeubles, les étages aménagés en logements, le rez-de-chaussée réservé au commerce, auberges, magasins d'alimentation... La direction de l'usine chercha à fidéliser ses ouvriers et à les fixer autour de son outil de production. Elle entreprit en 1898 la construction d'un premier ensemble de logements pavillonnaires, une cité ouvrière sur la partie amnévilloise de Gandrange. Cette Kolonie, selon le vocable allemand, permit aux ouvriers de faire venir leurs familles et leur installation fut pour la direction un gage de sédentarisation. L'usine s'agrandit encore en 1900 avec la construction de deux hauts-fourneaux sur Rombas. Suivirent une aciérie Thomas, des laminoirs et une cimenterie sur la partie amnévilloise de Gandrange, l'usine à cheval sur les deux communes de Rombas devenue Rombach et de Gandrange devenue Gandringen. En 1901, sept hauts-fourneaux étaient en service, le septième construit sur Amnéville. L'industrie tournait à plein. Fin 1902, la production gravita à 1 300 tonnes par jour.

La première Kolonie ouvrière accueillit de nombreux jeunes ménages. Une chapelle en bois fut aménagée, une école construite et un bureau de poste installé. Les Kolonie 2, 3 et 4 enchaînèrent dès achèvement de la première. Toute cette population germanophone n'avait aucun lien avec celle du village de Gandrange demeurée francophone et éloignée de plusieurs kilomètres, de l'autre côté de la rivière. Pour son confort, la population ouvrière aspira à une administration locale proche, « à elle », ce que s'empressèrent de lui apporter les administrateurs civils et les patrons allemands.

Dans un rapport spécial daté du 9 novembre 1901, le comte von Zeppelin, président de la Lorraine allemande, invita, au nom du ministère impérial, le conseil général à se prononcer sur le partage de la commune de Gandringen et sur l'érection d'une nouvelle commune qui serait dénommée Stahlheim (Stahl = acier ; Heim : littéralement intimité du foyer, le domicile, notion plus forte encore dans l'esprit allemand, si l'on se réfère à Heimat, la patrie). Ce rapport indique que d'après le dernier recensement de la population, le village de Gandringen compte 620 habitants et la Kolonie Stahlheim 1778 habitants. Le 15 avril 1902, une ordonnance du Kaiser Guillaume II prononça la scission et la création de Stahlheim, malgré la protestation de la municipalité de Gandringen. Une première naissance est enregistrée le 27 mai 1902 par la mairie provisoire. La mairie, toujours en service, fut construite en 1905.

Exclusivement germanophone, à la différence du Pays messin francophone qui opposa une vive résistance à la germanisation souhaitée par le chancelier Bismarck pour le Reichsland dès sa création, la population de la Kolonie, uniquement composée de familles germanophones, s'y rangea plus naturellement. Un conseil municipal et un maire furent élus. Allemand de souche,

médecin, le docteur Jacob Cornelius Spaeter fut le premier maire de Stahlheim. Quatre maires allemands se succédèrent jusqu'à la déclaration de guerre en 1914.

Au retour à la France en novembre 1918, Stahlheim comptait 5 000 habitants. 80 % de sa population était allemande de souche. Celle-ci quitta la France pour l'Allemagne, soit volontairement, soit par expulsion. La défaite de l'Allemagne dans la guerre de 1914-18 fut un terrible drame pour la population d'Alsace-Lorraine. Les plus jeunes qui n'avaient pas connu la France n'avaient pas la nostalgie de leurs aïeux. Des garçons avaient épousé une fille de souche allemande, des nationaux allemands avaient épousé une fille alsacienne ou lorraine. Tout naturellement, les jeunes hommes avaient effectué leur service militaire dans l'armée du Kaiser et s'étaient battus sous l'uniforme allemand pendant le premier conflit mondial. La paix signée, beaucoup de couples mixtes furent expulsés, avec 30 kilos de bagages et une valeur de 3 000 francs en marks.

Les Allemands partis, le commissaire de la République (préfet) désigna une commission provisoire composée de membres de souche française. Celle-ci désigna à l'unanimité monsieur Simon Oudin en qualité de maire. La commission décida de choisir une dénomination française pour la commune. Les conseillers proposèrent Pétainville, en hommage au vainqueur de Verdun. Dans l'attente de l'agrément par les autorités françaises, dans un premier temps, Amnéville serait ajouté à Stahlheim. La réponse pour Pétainville tardant, inversant la première désignation, le conseil proposa Amnéville-Stahlheim, le nom de l'ancien hameau placé en tête. Seule l'appellation Amnéville fut retenue. Trois listes se présentèrent aux élections municipales du 30 novembre 1919. La Liste Socialiste Démocratique l'emporta. Le 10 décembre, l'épicier Charles Ditner fut élu maire. La municipalité adhéra dès 1920 à la Section Française de l'Internationale Communiste et devint la première commune communiste de France. À vrai dire la seconde, coiffée sur le fil par celle de Saint-Junien (Haute-Vienne) enregistrée quelques heures auparavant. Elle fut en tout cas la première commune communiste de l'ancienne Alsace-Lorraine annexée partisane de l'Internationale Communiste à rejoindre ce nouveau mouvement.

>



Le travail du sidérurgiste, détail du monument aux morts.

L'arrivée de nouveaux habitants en provenance d'Alsace et de la Lorraine germanophone compensa la perte de la population allemande. Stahlheim continua de parler son dialecte allemand. Quatre ans après le retour de la Moselle à la France, à l'été 1922, lors de la cérémonie du 14 juillet, après son discours, le maire communiste Charles Ditner pria l'assistance de s'écrier, en allemand : « Es lebe eine freie Volksrepublik » (Vive une République populaire libre !) Ce maire germanophone, autonomiste et provocateur, fut plusieurs fois suspendu par le préfet. Réélu à cinq reprises en raison des turbulences

politiques et administratives tant nationales que régionales qui secouèrent l'ancienne Alsace-Lorraine allemande, avec le soutien de la population locale, Charles Ditner fut réélu maire par le conseil municipal en février 1927 avec une écrasante majorité absolue mais, contre toute attente, sans explication, il refusa ce nouveau mandat et demeura conseiller municipal. Dans la même séance, ce refus entraîna l'élection de monsieur Frédéric Rau, ouvrier à la cimenterie, au fauteuil de premier magistrat.



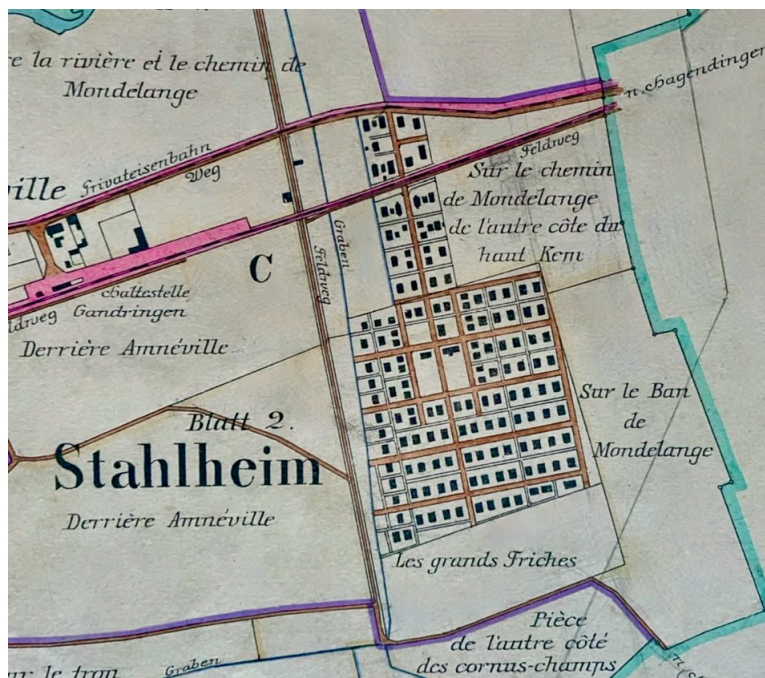
La cité ouvrière d'Amnéville, années 1960.

Si les registres des délibérations du conseil municipal étaient tenus en français par le secrétaire en chef de la mairie, les élus s'exprimaient toujours en francique, le patois germanique de Stahlheim, lors des séances présidées par Frédéric Rau. Maire apprécié, déporté politique, Frédéric Rau est décédé le 1^{er} mars 1960, rentré des camps de concentration en mauvaise santé en 1945, santé qu'il ne recouvra jamais. Les élections municipales complémentaires du 10 avril 1960 élirent quatre nouveaux conseillers de la liste présentée par le Parti communiste. Monsieur Michel Koch, premier adjoint, fut élu maire le 17 avril 1960.

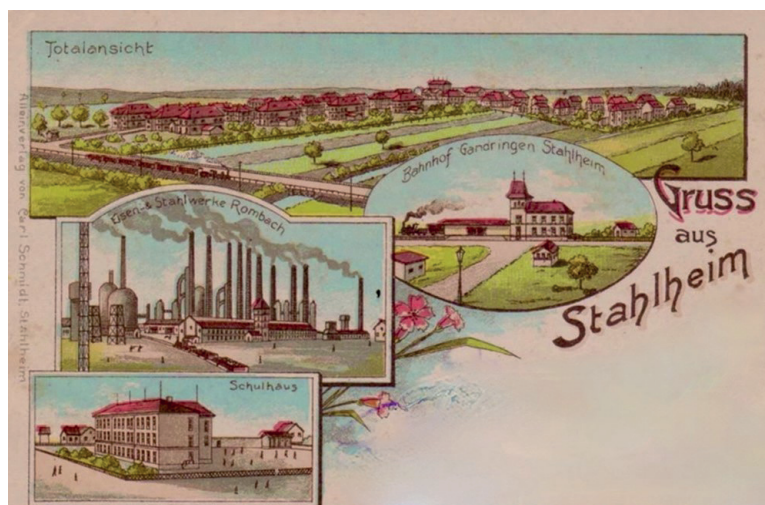
Après avoir lancé un concours, la municipalité dirigée par Frédéric Rau avait passé commande d'un nouveau monument aux morts. En grès rose, la fresque retenue présente, sculptée, une famille qui surmonte, gravé, l'hommage d'Amnéville à ses victimes des guerres 1914-1918 et 1939-1945 et aux victimes du nazisme. De part et d'autre de la colonne parallélique dressée, la fresque horizontale présente différentes phases du travail des ouvriers sidérurgistes. Le monument fut inauguré le 6 mai 1962 en présence de Jacques Duclos, sénateur, membre du Comité central, l'un des trois principaux dirigeants du Parti communiste français, responsable du PCF clandestin pendant l'occupation de la France par l'Allemagne de 1940 à 1944. La cérémonie fut réhaussée par la présence des associations locales, de l'harmonie municipale et de la chorale masculine Concorde agrandie pour la circonstance par des voix féminines. La chorale interpréta, en allemand, l'hymne Freundschaft (Amitié).

Jusqu'aux élections de mars 1965, toutes les municipalités, maires et adjoints successivement élus, furent adhérents au Parti communiste français qui en 1943 avait succédé à l'Internationale communiste. Amnéville, devenue la plus ancienne commune communiste de France, faisait la fierté de ses élus et la fierté du parti. À chaque échéance municipale, les oppositions de droite ou indépendantes furent sévèrement battues et ne parvinrent jamais à élire un conseiller. Principalement ouvrier, à chaque renouvellement, l'électorat local de la cité donnait une majorité intégrale à la liste communiste. Bastion du Parti communiste, la municipalité fut politiquement choyée et soutenue non seulement par sa Fédération départementale qui lors des scrutins lui apportait son soutien par la voix de L'Humanité d'Alsace-Lorraine mais aussi par le Bureau Central parisien du parti. La commune ouvrière d'Amnéville était un modèle, une référence qu'il fallait citer en exemple et protéger.

Jean-Claude Jacoby



La cité ouvrière en 1905. Au-delà du chemin de fer le petit quartier dit «des millionnaires», réservé aux contremaîtres et cadres. À gauche, autour du vieil Amnéville, le gare et le domaine ferroviaire (en rose).



Sources :

- Atlas cadastral Stahlheim 1905, archives municipales
- Edmond Haacké, Amnéville les Thermes, Regards sur le passé «Stahlheim», Amnéville les Thermes, ADAC, novembre 1991
- Jean-Claude Jacoby, Histoire d'une naissance, 15 avril 1902 : Création officielle de Stahlheim, la cité de l'acier, dans Amnéville-les-Thermes fête ses 100 ans, Cahier souvenir supplément du bulletin municipal Amnéville info n° 2, novembre 2002
- Jean-Jacques Sitek, Le monde de l'usine, Rombas, Mines – Hauts fourneaux – Aciéries – Laminaires, Metz, Serge Domini Éditeur, 2005

À suivre, dans une prochaine publication :
La métamorphose d'Amnéville



ATELIERS NUMÉRIQUES

à Sainte-Marie-aux-Chênes
de 14h à 16h

Gratuit
sur inscription

LUNDI
02/12/2024

Gérer son téléphone ou sa tablette Android

- ✓ Bases de fonctionnement
- ✓ Applications
- ✓ Internet et emails
- ✓ Réseaux sociaux

JEUDI
05/12/2024

Démarches administratives en ligne

- ✓ Découvrir des sites officiels sécurisés et France Connect
- ✓ Créer comptes et mots de passe
- ✓ Devenir autonome

LUNDI
09/12/2024

Premiers pas sur un ordinateur

- ✓ Utilisation d'une souris
- ✓ Éléments du Bureau
- ✓ Pratique du clavier
- ✓ Jeux et exercices

JEUDI
12/12/2024

Se protéger sur Internet

- ✓ Jeu de plateau et quiz
- ✓ Sensibilisation à la cybersécurité
- ✓ Bonnes pratiques

16/12/2024
19/12/2024
30/12/2024
02/01/2025

Créer ses cartes de vœux numériques

- ✓ Découverte de Canva 
- ✓ Conception et modèles
- ✓ Composition à partir de designs Canva ou créations personnelles



CONSEILLÈRE
NUMÉRIQUE



Maison des services publics de proximité

2b place François Mitterrand à Sainte-Marie-aux-Chênes



c.driant@ccpom.fr



06.56.83.49.21



www.ccpom.fr